

En vigueur le :
Révisée le :
Date prévue de la prochaine révision :

Les termes utilisés dans ce formulaire ont été spécifiquement choisis afin d'éviter le choix d'un genre sur un autre. Dans le cas où cette situation n'a pu être évitée, le genre masculin a été utilisé comme genre neutre.

Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Mots-clés (pour l'administration)

conseil d'administration, DA-603, infraction (acte répréhensible), ombudsman, personnel du CSF (employé), représailles, sécurité, urgence

Introduction

Le présent formulaire est rattaché à la directive administrative* (DA) DA-603 et est en conformité avec la *Public Interest Disclosure Act* ou *PIDA* (« Loi sur la divulgation d'intérêt public »).

L'objectif de cette *Loi*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2019, est double : faciliter les divulgations et les enquêtes sur des questions graves d'intérêt public qui sont potentiellement illégales, préjudiciables ou dangereuses pour le public tout en protégeant les personnes qui divulguent ces informations contre toute forme de représailles de leur employeur.

Ce formulaire est là pour vous accompagner dans le cas où vous souhaiteriez faire une divulgation d'intérêt public.

Vous n'êtes pas obligé.e d'utiliser ce formulaire pour faire une divulgation d'intérêt public. L'utilisation de ce document est donc à votre entière discrétion.

Conformément à la DA-603, une fois remplie, veuillez transmettre ce document à :

Votre supérieur.e hiérarchique direct.e;

La direction générale adjointe - relations de travail; ou

L'ombudsman de la Colombie-Britannique (voir l'article 1.3.2 de la DA-603).

Signée électroniquement à Richmond, pour mise en vigueur immédiate le .

Michel St-Amant, DG

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

Informations sur le demandeur

1- Choisissez :

Votre prénom et nom :

Je choisis de ne pas donner mon prénom et mon nom.

2- Choisissez :

Un numéro de téléphone pour vous rejoindre :

Je choisis de ne pas donner de numéro de téléphone.

3- Choisissez :

Une adresse courriel pour vous rejoindre :

Je choisis de ne pas donner d'adresse courriel.

Qualité de la personne qui soumet le formulaire

4- Vous êtes :

Employé.e du CSF, vous pouvez indiquer votre poste :

Membre du CSF* mais non employé.e ⁽¹⁾;

Personne extérieure au CSF ⁽¹⁾;

Je ne souhaite pas donner d'informations précises à ce sujet.

(1) Si vous n'êtes pas employé.e du CSF (par exemple un contractuel, un conseiller ou conseillère scolaire, etc.), la DA-603 requiert à ce que vous preniez contact avec l'ombudsman de la Colombie-Britannique qui peut être contacté.e au moyen du site Internet <https://bcombudsperson.ca/report-wrongdoing/>.*

Acte répréhensible en vertu de la Loi PIDA

5- Veuillez sélectionner le type d'acte répréhensible que vous avez constaté ou qui est sur le point d'avoir lieu

Un acte ou une omission grave qui, s'il ou elle est prouvé.e, constituerait une infraction en vertu d'une Loi de la Colombie-Britannique (C.-B.) ou du Canada;

Un acte ou une omission qui crée un danger substantiel et spécifique pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes, ou pour l'environnement, autre qu'un danger inhérent à l'exécution des tâches ou des fonctions d'un.e employé.e* du CSF ⁽²⁾;

Un détournement de fonds ou de biens publics ;

Une mauvaise gestion grave ou systémique ;

Le fait d'ordonner ou de conseiller sciemment à une personne de commettre un acte répréhensible décrit dans les 4 points ci-dessus.

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).

(2) Important : en cas **d'urgence** et de **danger immédiat** pour la **vie**, la **santé** ou la **sécurité** d'autrui, appelez le **911**, ou pour l'environnement, appelez le **1-800-663-3456** et consulter la DA-603 à l'article 1.3.2. pour connaître la suite des étapes.

6- Veuillez donner le nom de la ou des personnes présumées avoir commis ou sur le point de commettre un acte répréhensible ainsi que de leur poste ou de leur département :

7- Veuillez donner la date de l'acte répréhensible si celui-ci a déjà eu lieu ou tout indice temporel éventuel permettant de déterminer lorsque l'acte répréhensible sera commis :

8- Veuillez décrire l'acte répréhensible avec le plus de détails possible :

9- Pensez-vous que l'acte répréhensible présumé enfreint des politiques* du CSF (incluant ses directives administratives*) ou des textes législatifs de la C.-B. et/ou du Canada? Si oui, précisez lesquels.

10- Si une divulgation de l'acte répréhensible a déjà été faite, veuillez l'indiquer dans cette présente divulgation et communiquer le nom de la personne qui a reçu les précédentes divulgations ainsi que la ou les réponses qui ont été données, le cas échéant.

→ FIN DU FORMULAIRE

* Les termes suivis d'un astérisque* dans le présent document ont été définis dans le glossaire du CSF qui est consultable en suivant le [lien suivant](#).